

TELETRAVAIL

La Direction fait marche arrière

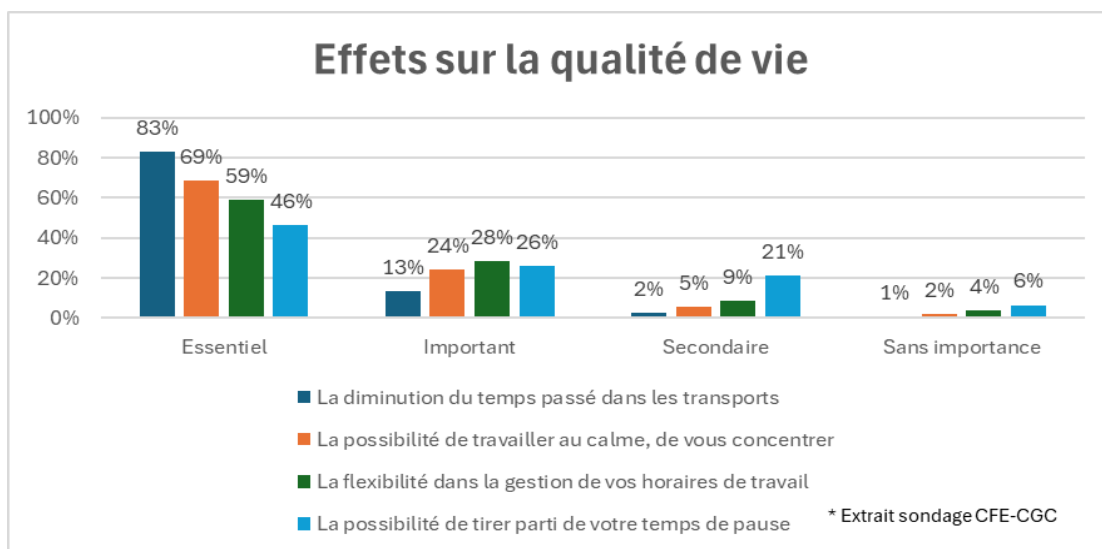
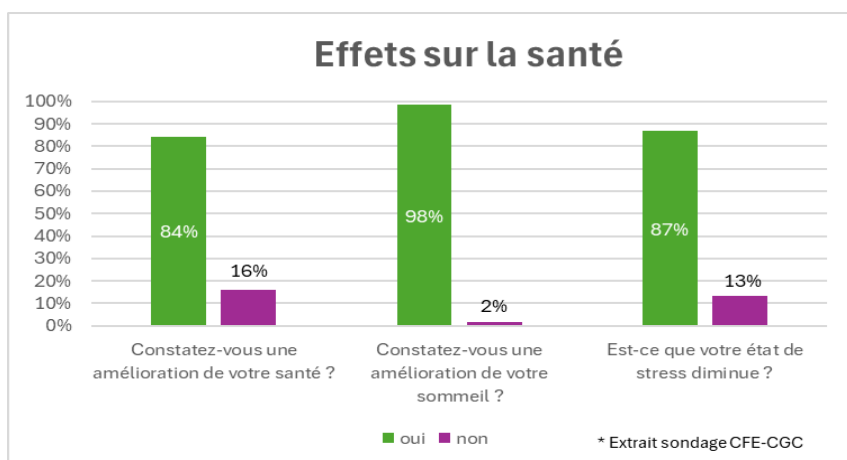
Depuis plusieurs semaines, la CFE-CGC Air France a lancé un sondage sur le télétravail, le bilan est sans appel : 84 % des salariés (Cadres et non cadres) souhaitent conserver les formules TTO+ TTA ou TTR. Alors, pourquoi la Direction fait marche arrière, **en imposant unilatéralement de passer à 3 jours de présentiel, uniquement pour les cadres, sans possibilité de recours au TTO dès le 1^{er} septembre** ? Réponse : « *C'est pour la cohésion d'équipe, et puis les autres entreprises font pareil* ». L'argumentaire est bien mince au regard des bénéfices pour le salarié et également pour l'entreprise. Et c'est vous qui le dites* !

*Extrait sondage CFE-CGC

1 | QVCT

« **Bien-être au travail : premier arrivé, premier assis !** » Quand le « Flex-office » devient le « No-office »

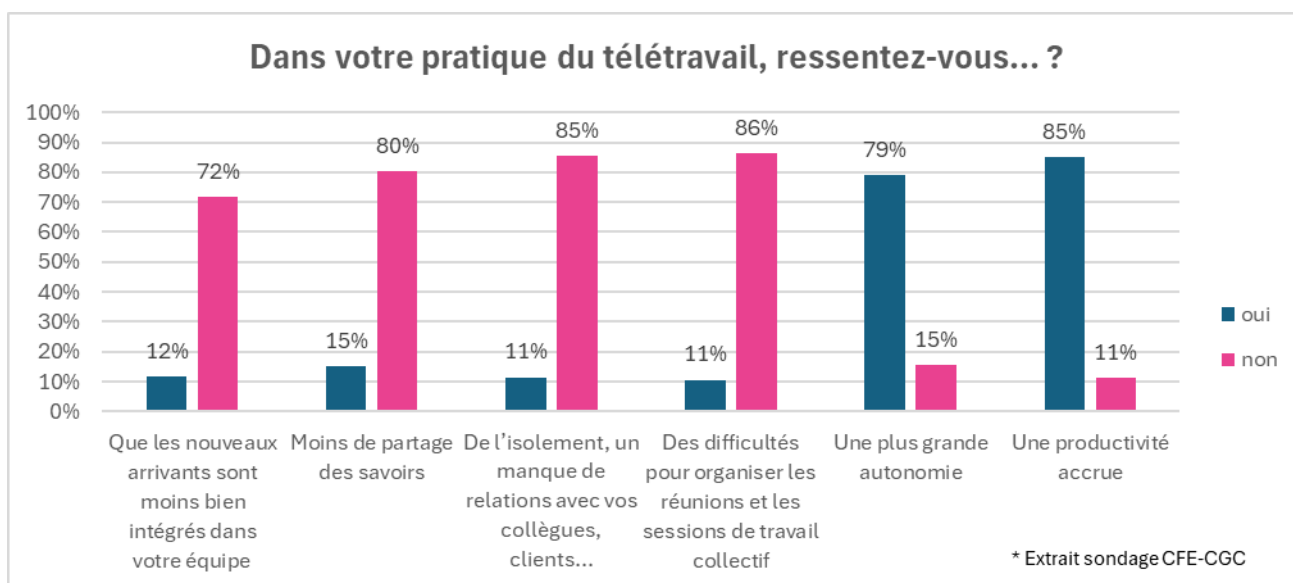
Revenir un jour de plus, c'est transformer l'organisation en jeu de chaises musicales permanent — stress garanti, productivité en chute. Open-space saturé, tension sur les postes, perte d'efficacité, de confort et ambiance sonore partagée.



2 | AMELIORATION DE LA COHESION

Le rapport au travail a changé et les salariés ont adopté le mode hybride au sein du groupe international entre visio et présentiel, temps dédié à l'intégration des nouveaux arrivants et changements d'organisation.

La cohésion est importante et les managers ont intégré cela depuis longtemps en mode hybride en incitant leurs collaborateurs vers plus d'autonomie en étant acteur sur leur poste, dans leur parcours professionnel et leur formation.



2 | 💰 RATIONALISATION DES COÛTS

« **Objectif : réduire les dépenses** » énergie, services généraux... Or un télétravail amputé d'une journée, ce sont des charges opérationnelles qui s'envolent et un budget RSE qui patine.

De plus, le télétravail est un levier de production pour l'entreprise, pour preuve, la marge opérationnelle de l'entreprise s'améliore d'année en année et le télétravail a permis d'augmenter la productivité des personnels.

En effet, les études montrent une productivité accrue (Jusqu'à +10 %, étude Insee 2023 auprès de la banque de France), moins de démission (-33 %, étude trip.com), moins d'arrêts maladie, moins de trajet.





Air France

3| RSE - ENVIRONNEMENT

« Pour réduire les émissions, commençons par augmenter les trajets ! »

Trajets en hausse, émissions évitables ou inévitables... Alors même que l'entreprise investit dans les carburants durables et les solutions bas carbone.

Le paradoxe RSE devient flagrant et va à l'encontre de nos engagements du plan Carbon Neutral 2030.



Que faire maintenant ? Accepter ou négocier ?

Depuis longtemps, notre organisation avait anticipé ce revirement. C'est pourquoi la CFE-CGC a écrit à la Direction pour l'ouverture d'une négociation d'un accord télétravail, garantissant les conditions, et laissant l'autonomie décisionnel au manager direct. N'en déplaise à certains, les modes de travail ont changé et ils ont prouvé leur efficacité et leur plus-value sur plusieurs plans.

Une négociation d'accord permettrait de continuer à travailler sur le télétravail, le travail hybride et le droit à la déconnexion.

Des discussions pourraient permettre de :

- Adapter le télétravail à certaines pathologies, pour tester un télétravail médical (ex de la jambe cassée)
- Proposer des TTR aux collaborateurs en difficulté familiale ou aidants
- Assouplir la pose de TTA, en fonction des besoins du service ou du collaborateur
- Maintenir le TTA + TTO
- Avancer sur le management des télétravailleurs
- Baisser le taux de certains absentéismes
- Réduire la dépense Carbone du domicile/ travail
- Des espaces de travail commun
- Faire respecter le droit à la déconnexion

La CFE-CGC ne minimise pas les conséquences potentielles du télétravail mais il faut en débattre :

- Impact sur les promotions et donc la carrière
- Difficulté à séparer vie perso et vie pro
- Interaction dans les équipes plus difficiles
- Perte de motivation



Nous appelons les salariés à continuer à répondre à notre enquête via ce flash code afin de :

- ✓ *Faire remonter toutes les situations incohérentes ou injustifiées,*
- ✓ *Faire entendre votre voix via les instances représentatives,*
- ✓ *Rester mobilisés face à cette remise en cause de nos conditions de travail.*



L'innovation sociale doit rester l'apanage de notre groupe et assurer de ce fait son attractivité, sa capacité à s'adapter et à produire toujours davantage grâce aux nouvelles technologies



Vous êtes de plus en plus nombreux à vous rejoindre

